

Travaux d'aménagement du seuil du Grand Pont sur la Bléone à Digne les Bains

(action B1-8 du Contrat de Rivière « Bléone et affluents »)

Quels sont les travaux prévus ?

Les travaux d'aménagement du seuil du Grand pont consistent à abaisser les enrochements bétonnés présents sous les arches du pont à l'altitude de 589 m c'est-à-dire descendre d'environ 1 m par rapport au niveau actuel.

D'autres travaux sont également prévus pour accompagner les effets de l'abaissement du lit de la rivière en amont du seuil. Ce sont :

- La réfection des fondations des digues en amont rive droite et rive gauche (respectivement sur 240 et 860 mètres de longueur).
- L'enfouissement des conduites d'eau potable traversant la Bléone en amont du seuil.
- La mise à niveau de la vanne d'alimentation du canal des Sièyes.

Quels sont les objectifs recherchés ?

Ces travaux s'inscrivent dans le projet global d'aménagement des 4 seuils transversaux présents sur la Bléone à Digne.

Ce projet vise à atteindre un « profil en long cible » de la rivière qui permette :

- de gérer de manière intégrée le risque d'inondation en abaissant le niveau de graviers en amont et en augmentant donc la capacité de passage des crues. **L'objectif étant de mettre en sécurité le centre-ville de Digne les Bains pour la crue centennale de la Bléone.**
- d'atteindre le bon état écologique de la rivière en rétablissement les continuités écologiques.

Quel est le calendrier de réalisation ?

Sauf intempéries, la durée effective des travaux devrait être de 9 mois. Ils débuteront en septembre 2017 et se termineront en novembre 2018. Une période d'interruption sera respectée entre décembre 2017 et juillet 2018 pour éviter la période de crue et respecter les calendriers écologiques (reproduction d'espèces animales dans le lit de la rivière).

Quels sont les financements mobilisés ?

Les travaux sont pris en charge par Provence Alpes Agglomération (propriétaire du seuil) et par la Ville de Digne les Bains (propriétaire des digues). Ils sont subventionnés à hauteur de 77 % par l'Union européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional et par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée.



Pour tout renseignement complémentaire

Contactez le SMAB au 04.92.34.59.15 ou contrat.bleone@orange.fr
Voir également le site internet du SMAB : www.smableone.fr

